

**Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas**

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte les points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 30 octobre 2017**, à **19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général f.f,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,



Ajout de points supplémentaires à la demande de M. PANNAYE, Groupe M.R

PT 22 bis DIVERS - Allées à hauteur du 38/1 de la rue du Cimetière : problèmes récurrents

PT 22 ter DIVERS - Mise en place d'une Commission Mobilité sur Saint-Nicolas – Cas rue Espinette

PT 22 quater DIVERS - Maison des Terrils : avenir des stages et des guides natures